PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 107 publiée le 28 mai 2008

Que se passe-t-il dans le diocèse d'Evreux ?

Aux marches du diocèse d'Evreux, la paroisse de Thiberville, avec ses 13 clochers, est probablement un exemple unique en France de ce qu'il convient d'appeler une application parfaite du Motu Proprio *Summorum Pontificum*. Un cas d'école en somme. C'est le seul endroit du diocèse d'Evreux où la messe traditionnelle est célébré qui plus est par un prêtre diocesain qui est aussi le curé de la paroisse...

En effet, l'abbé Francis Michel, qui est curé de la paroisse depuis 1986 célèbre lui-même chaque dimanche et fêtes depuis environ 10 ans, une messe dans la forme extraordinaire du rite romain en plus des trois autres qu'il célèbre dans la forme ordinaire. N'ayant jamais voulu opposer les rites ni les fidèles il a su accueillir toutes les âmes de la paroisse quelles que soient leur sensibilité liturgique.

Le zèle apostolique, la foi et le dévouement de ce curé a permis à cette petite paroisse territoriale (environ 4.500 âmes sur les 13 clochers) de faire figure d'exemples en bien des domaines… 3 à 4 messes chaque dimanche (église pleine), 120 enfants au catéchisme, environ 30 premières communions et 30 professions de Foi chaque année, processions de la Fête-Dieu et fêtes patronales des 13 clochers, crèche géante sur la place de l'église chaque année (véritable attraction pour le village et ses environs)... Le nombre d'intentions de messes que l'abbé Francis Michel adresse à l'évêché chaque année et le denier du culte récolté sur la paroisse de Thiberville en disent également long sur la vitalité, le sens de l'Église et la générosité des fidèles et du curé de la paroisse.

Pourtant, le 13 mai dernier, le quotidien local « Le Pays d'Auge » titrait un article « **l'abbé Francis Michel quitterait la paroisse** », renforçant ainsi la rumeur qui gonflait depuis plusieurs jours à Thiberville.

Voici le texte de l'article :

Étonnement (feint ?) du côté du service communication de l'évêché d'Evreux, silence de rigueur du côté de l'intéressé, le départ prochain, on parle de septembre, de l'abbé Francis Michel, curé de quelque treize paroisses est il une information fondée ou une simple rumeur ?
Un dicton populaire dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Certes. Mais on sait également qu'une rumeur peut se répandre sans qu'on connaisse véritablement son origine. Reste que dans le cas présent, c'est la multiplication de petites informations qui fait que la rumeur enfle : une chorale du canton qui souhaitait chanter dans l'église Saint-Turien en octobre à laquelle on ne peut plus donner confirmation, des responsables de secteurs paroissiaux qui prennent l'affaire très au sérieux et qui parlent déjà de lancer des pétitions en faveur du maintien de l'abbé sur le secteur. Et puis, même s'il se refuse à parler de quoi que ce soit, il y a cette espèce de tristesse, voire de résignation, qui habite le visage du prêtre depuis plusieurs jours, lui habituellement avenant et souriant. Sans vouloir lui manquer de respect et avec toute l'amitié qu'on lui porte, on pourrait même aller jusqu'à dire que l'abbé Michel a pris un coup de vieux ». Interrogé à la fin de l'office de ce dimanche à Saint-Aubin de Scellon, le père nous a simplement répondu : « Je ne sais pas. Pour le moment je suis toujours là… » Du côté service communication de l'Évêché, les informations sont tout autant évasives : » les nominations ne seront officiellement annoncées que le 1er juillet, quant au départ du père Francis Michel de Thiberville, vous en savez plus que nous… » Même si ce n'est pas la première fois qu'un tel bruit court dans le canton, l'affaire est à suivre »

Depuis la publication de cet article, de très nombreux messages nous parviennent, messages desquels il ressort de manière unanime : incompréhension, tristesse et colère.

Au terme de ces lettres, c'est bien la « spécificité » de l'abbé Michel (curé de paroisse en soutane, bi-ritualiste appliquant sans état d'âme le Motu Proprio de Benoît XVI) qui serait ainsi sanctionné par sa mutation. De plus, l'abbé Michel ferait l'objet de beaucoup d'irritations de la part de ses confrères voisins en déployant autant de zèle au service des fidèles, en faisant « église pleine » et en faisant beaucoup de choses que ses confrères ne font plus mais que les fidèles demandent (processions, déplacement au cimetière, baptêmes individuels, célébration de messes d'enterrement, adoration du Saint Sacrement, célébration de la messe et des sacrements dans la forme extraordinaire du rite romain pour ceux qui le souhaitent…). Le ministère de l'abbé Michel ferait beaucoup d'envieux… Ainsi, après tant et tant de mauvais coups, des confrères de l'abbé Michel aurait obtenu de Monseigneur Nourrichard le départ de l'abbé Michel qu'ils n'avaient pas réussi à obtenir de ses prédécesseurs Monseigneur David et Monseigneur Gaillot avec qui l'abbé Michel a toujours entretenu des relations filiales, courtoises et respectueuses. Déclarations bien étranges quand on sait que l'abbé Michel et Monseigneur Nourrichard se connaissent depuis longtemps et sont d'anciens

camarades de promotion au séminaire.

Quoi qu'il en soit c'est la stupéfaction dans la région Thiberville et personne ne comprend qu'on puisse « remercier » aussi brutalement l'abbé Michel, après tant d'années de bons et loyaux services.

A ce jour, les 13 villages s'organisent et entrent en résistance.

On apprend aujourd'hui que les maires des 13 clochers de la paroisse de l'abbé Michel eux-mêmes (!) ont entrepris de faire signer des pétitions dans les rues de leurs communes pour que l'abbé Michel ne quitte pas Thiberville.
Situation surréaliste… C'est toute une agglomération de communes qui fait bloc. Pratiquants, non-pratiquants, tout le monde se mobilise et s'apprête à faire front. Les villageois refusent que la paroisse de Thiberville qui fait figure d'exception grâce à au charisme de son curé ne devienne le désert spirituel et pastoral que sont hélas devenues de nombreuses paroisses de ce diocèse de Normandie…

Affaire à suivre dans les prochaines lettres de Paix Liturgique...

Les réactions de Paix Liturgique

- La paroisse de Thiberville est une paroisse très dynamique avec un taux de pratique remarquable. C'est aussi le seul endroit du diocèse d'Evreux où la messe traditionnelle est célébrée en vertu du Motu Proprio Ecclesia Dei puis de Summorum Pontificum. On peut dès lors comprendre que le départ annoncé du curé soit une source de tristesse et d'inquiétude pour ses nombreux paroissiens, notamment ceux attachés à la forme extraordinaire du rite romain.

- Officiellement le départ de l'abbé Michel est justifié par le fait que l'abbé est curé de Thiberville depuis 1986 et qu'âgé de 59 ans, il est temps pour lui de changer d'affectation… Si nous ne contestons pas qu'il appartient à l'évêque de décider des affectations des prêtres de son diocèse, le contexte de l'annonce du départ de l'abbé Michel n'en demeure pas moins surprenant. En effet, après plus de vingt ans passés en qualité de curé des paroisses de Thiberville, l'abbé Michel se voit proposer un poste… de vicaire ad experimetum à l'autre bout du diocèse… Ce n'est donc pas – a priori – parce que Monseigneur Nourrichard souhaite utiliser le savoir-faire et l'expérience pastorale de l'abbé Michel dans une autre paroisse du diocèse plus défavorisée qu'il lui demanderait de quitter Thiberville. Si alors ce n'est pas un besoin pastoral qui justifie la décision épiscopale, pourquoi alors quitter la paroisse de Thiberville, ses 13 clochers, et tous les paroissiens qui souhaitent que l'abbé reste ? A 59 ans, l'abbé Michel est un jeune prêtre diocésain, en pleine santé. On ne comprend donc pas non plus l'argument lié à l'âge de l'abbé.

- A tort ou à raison, la vraie raison du départ de l'abbé Michel de Thiberville – alors que tout va bien, qu'il fait l'unanimité dans ses paroisses et qu'aucune autre véritable mission ne lui est proposée par l'évêque – réside pour les paroissiens de l'abbé Michel dans le fait qu'âgé seulement de 59 ans, l'abbé Michel, prêtre en soutane, bi-ritualiste, dynamique et zélé, ne correspond pas aux standards attendus à l'évêché d'Evreux et est prié de quitter sa paroisse qui doit être « normalisée", à l'image des autres paroisses du diocèse… Si tout cela s'avérait exact, quel horrible gâchis, quel mépris incompréhensible des fidèles. Nous ne sommes plus dans les années 70 mais en 2008… La chasse aux sorcières n'a plus de sens.

- Thiberville et sa coexistence pacifique des deux formes du rite romain dans le cadre paroissial est un exemple magnifique de ce que le Saint Père propose dans son Motu Proprio Summorum Pontificum. A n'en pas douter, départ ou pas de l'abbé Francis Michel, la permanence d'un groupe stable de fidèles désireux de vivre leur foi au rythme de la forme extraordinaire du rite romain au sein de cette paroisse depuis de nombreuses années, rend impossible en pratique l'arrêt de la célébration hebdomadaire de la messe et des autres sacrements dans la forme extraordinaire. C'est à l'évêque de décider ce dont il convient en la matière étant précisé qu'après cette célébration par le curé de la paroisse lui même pendant des années, toute solution qui consisterait en une application irrégulière ou limitée du Motu Proprio devrait être rejetée d'emblée pour la paroisse de Thiberville.

- Nous le disons d'avance : si le départ de l'abbé Michel est une sanction pour « délit de Motu Proprio » comme « on » le dit à Thiberville et si on casse ce qui fonctionne en dépit de l'avis des fidèles, des conseils paroissiaux et des maires, quand on agit de manière brutal et sans concertation, il ne faut pas s'étonner des réactions les plus vives… Qui sème le vent récolte la tempête dit le proverbe et il ne serait pas acceptable que l'idéologie qui règne encore dans certains évêchés brise des paroisses entières. Tout cela paraîtrait bien anachronique à l'heure du Motu Proprio de Benoît XVI.

Pour en savoir plus, manifester votre soutien à la paroisse de Thiberville ou signer la pétition vous pouvez écrire à thiberville27@yahoo.fr

Vous pouvez également écrire aux adresses ci-dessous pour témoigner de votre indignation :

Nonciature apostolique en France

Le Nonce apostolique est le représentant du Pape en France. Tous les courriers ou dossiers que voudront lui adresser les fidèles de France, serons transmis par

lui, et au plus vite, vers les différents services du Saint-Siège.

Nonciature Apostolique en France
10, avenue du Président Wilson
75116 PARIS
France
Fax : 01 47 23 65 44
noncapfr@wanadoo.fr

Commission Ecclesia Dei

Il est très important que cette commission chargée par le Saint-Père de s'occuper des catholiques attachés à la forme extraordinaire du rite latin soit régulièrement informée des joies et des difficultés rencontrées par les fidèles dans leurs relations avec les Églises locales.

Piazza del S. Uffizio, 11
00193 Rome
Italie
Fax : 00 39 06 69 88 34 12
eccdei@ecclsdei.va

Sylvie Mimpontel

Présidente du mouvement pour la Paix Liturgique et la Réconciliation dans l'Église.